



## COMPTE RENDU CHSCT DU 10 FEVRIER 2017

Avant fin 2017, le PGF 71 (Pôle Gestion Fiscale) doit quitter le site du Breuil pour s'installer à la cité administrative de Mâcon.

12 services sont impactés par cette réorganisation (PFG, PCE, PCR, SPF, SIE, enregistrement, CSP, PRS, BDV, BCR, paierie et géomètres) ainsi qu'une centaine d'agents du site.

Une pétition a d'ailleurs été signée par un certain nombre d'agents pour demander la tenue d'un CHSCT spécifique à cette réorganisation. Ce CHSCT permettrait d'examiner cette reconfiguration en prenant en considération les agents et les spécificités de leurs missions respectives avant que les décisions ne soient figées.

Une liminaire a été lue en début de séance par SOLIDAIRES AUX FINANCES (annexée à ce compte rendu).

La liminaire amène la Direction à préciser si la présentation du jour de cette réorganisation était une simple évocation ou si elle aboutissait à un avis demandé au C.H.S.-C.T., ce qui s'est révélé être le cas.

La présidente nous répond

- par les contraintes calendaires (encore que la date de fin du bail du Breuil le 31/12/2017 est connue depuis des années).

- que le PGF ne peut pas s'installer ni à la direction ni au 3ème étage de la cité et qu'il existe des contraintes très importantes de sécurité limitant les différentes implantations des services : installer le maximum d'agents près de la lumière naturelle en respectant un espace vide de 80 cm minimum le long des fenêtres,

- à la question « pourquoi ne pas récupérer le 3ème étage réservé et refusé par l'ARS? », la présidente nous répond que l'obligation de surface par agent est de 12m<sup>2</sup> alors que sur la cité, la surface est déjà de 20m<sup>2</sup> par agent: la D.G.F.I.P. a donc refusé la demande de la DDFIP 71 ;

Pour SOLIDAIRES AUX FINANCES il y a donc une opération de densification à

laquelle la D.G.F.I.P. est très attachée qui s'ajoute aux autres contraintes, et, à cet égard, le recours à l' « *open space* » est imbattable en termes d'économie de loyer au détriment des conditions de vie au travail.

- que le futur SPF-E est préfiguré pour l'année 2018 (arrivée de l'enregistrement de Chalon à Mâcon),

- que le projet n'est, à ce jour, pas figé et un marché public de procédures adaptées doit être engagé. Par contre, pour les agents, dès mi janvier 2017, c'était une fin de non recevoir.

- Opportunément « sortie du chapeau », sans que cela fasse partie des documents de travail, qui doivent être fournis aux membres du C.H.S.-C.T.) une mention de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) qui a rédigé ses recommandations techniques le 9/02/2017 (recommandations qui devraient nous parvenir prochainement) : aucun souci majeur n'a été soulevé sur le projet par l'ISST, selon l'administration.

Nous regrettons l'absence de l'Inspecteur SST qui nous aurait aidé à faire une lecture ergonomique des plans présentés, succincts quant aux côtes, et traduisant surtout la volonté de mettre le plus d'agents dans le moins de m<sup>2</sup> possibles et au moindre coût.

- que le plan des futures implantations des services a été présenté aux responsables de service qui devaient consulter leurs agents et faire remonter les différentes remarques. Selon les agents, ce modus operandi a été à géométrie variable.

- la présidente précise qu'elle « ne fait aucune différence entre les services en termes d'affection ».

Le C.H.S.-C.T. a rappelé qu'il s'exprime pour tous les agents de tous les services concernés.

SOLIDAIRES AUX FINANCES est intervenu longuement sur chaque point à évoquer et, le C.H.S.-C.T. étant sollicité pour avis (ce qui répond à la liminaire), la représentation syndicale a voté à l'unanimité l'abstention sur ce point. Ce projet sera soumis à un prochain CTL.



Concernant la mise en place au SIP de Montceau de l'Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous (APRDV), SOLIDAIRES AUX FINANCES a tiré la sonnette d'alarme concernant cette préfiguration. En effet, ce n'est pas une expérimentation mais bel et bien une première sur le département avant une généralisation rapide.

SOLIDAIRES AUX FINANCES a soulevé le point des risques psychosociaux (RPS) inhérents à cette opération : à nouveau une nouvelle application à maîtriser, la gestion de la file d'attente des usagers avec ou sans rendez-vous, ...

La présidente nous rappelle que nous sommes un service public et pas un service AU

public, qu'il y aura toujours de l'accueil mais qu'il faut se le réapproprier : à nous de promouvoir l'accueil personnalisé ainsi que les services en ligne.

Pour la présidente, cet APRDV permettra un gain de temps et une amélioration de la qualité de réception: d'ailleurs dans les départements expérimentaux, c'est le ressenti des agents. Un bilan est prévu en fin d'année avec une restitution en début d'année 2018.

SOLIDAIRES AUX FINANCES attire l'attention sur la possibilité de prise de rendez-vous par les services extérieurs.

Madame la Présidente précise que c'est au chef de service AVEC LEURS agents de choisir par rapport au contexte du service.

Nous avons donc voté l'abstention sur ce point puisque les agents concernés, bien que non demandeurs, ne semblent pas farouchement opposés à cette mise en place : à voir dans les mois à venir.



Questions diverses :

- sur le site de Montceau :

=> le parking adjacent au CFIP va, a priori, devenir une zone bleue en Mars 2017 (sic JSL) : Madame la Présidente a appris, comme nous, ce fait par les journaux. Précision est faite que le bail de location des locaux ne prévoit pas le parking. Une lettre a été envoyée à la mairie par la DDFIP. Compte tenu du projet de stationnement des agents, si cette zone bleue venait à être mise en place (stationnement des véhicules des agents prévu sur le parking du Géant Casino avec la traversée d'une nationale très fréquentée), SOLIDAIRES AUX FINANCES 71 sera très vigilant sur la suite donnée.

=> SOLIDAIRES AUX FINANCES 71 demande si les fiches individuelles d'exposition ainsi que le suivi médical annuel est effectif concernant les agents soumis aux émanations de produits toxiques lors des travaux sur le site. La réponse est : en attente ! Nous invitons donc les agents concernés à se rapprocher du médecin de prévention et des services RH.

- concernant le service des domaines : des pôles supra-départementaux sont créés avec, dans le 71, la Saône et Loire et la Nièvre. Au niveau emploi, rien ne bouge sauf le périmètre...

Madame la Présidente précise qu'il y a internet pour éviter les déplacements et que le pôle devra être organisé correctement. Cette mise en place sera effective en septembre 2017 mais tant que le Comité Technique de Réseaux (CTR) n'a pas été consulté, il n'y a aucune présentation possible en Comité Technique Local (CTL). Pour

autant, l'incidence RH est déjà actée et les postes d'évaluateurs sont désormais des postes à profil et une demande doit être effectuée au niveau national.

Dans le 71, les évaluateurs seront basés à Mâcon en Direction sans antenne et/ou bureau décentralisés.

- sur le site de Chalon, la porte d'accès après la badgeuse présente un risque non négligeable de collision : SOLIDAIRES AUX FINANCES 71 a demandé la mise en place d'un oculus. L'assistant de prévention présentera prochainement des devis.



Compte tenu de l'horaire, les autres points à l'ordre du jour sont reportés au prochain CHSCT qui se déroulera le 24 Mars 2017 à 9h avec un groupe de travail le 21 Mars 2017 : n'hésitez pas à nous contacter avant pour que l'on puisse évoquer les problèmes que vous rencontrez.



**Vos représentants SOLIDAIRES AUX FINANCES 71 :**

Christian <b>LOUIS</b> , SIE Mâcon	03 85 22 54 11
Laurence <b>MALON</b> , CDIF Chalon sur Saône	03 85 41 70 71
Julien <b>CAQUANT</b> , CDIF Chalon sur Saône	03 85 41 71 83
Christian <b>PRIET</b> , PCE Mâcon	03 85

